



Pose de porte d'entrée par un professionnel

Par **eds**, le **06/07/2016** à **17:23**

Bonjour,

Je suis confronté à la difficulté suivante.

J'ai fait intervenir un entrepreneur en bâtiment pour des travaux et 1 porte d'entrée. Si les travaux sont de bonnes qualités, la porte d'entrée est un véritable problème depuis maintenant 18 mois.

C'est une porte d'entrée en alu avec volet roulant intégré. Esthétiquement, il n'y a aucun souci, mais la l'ouverture et fermeture de la porte se fait avec frottement. A tel point que pour fermer la porte à clé, il faut parfois les 2 mains. En 18 mois, j'en suis à la 3ème poignée, qui pour moi, n'est pas adaptée car en 2 parties. Pour fermer la porte, elle a besoin d'être "claquée", car effet ventouse, et conséquence le bati bouge. Lorsque le soleil tape sur la porte, l'aluminium et joint se dilate, ce qui provoque une difficulté pour fermer la porte.

Actuellement la porte est mal réglée, avec un jeu d'environ 0,5 cm, ce qui est normal pour l'entrepreneur et son ouvrier poseur. En conséquence la porte n'est pas étanche, à l'air, froid, etc. et au bruit.

Il a déjà reçu 3 recommandés de ma part, et il semble jouer l'indifférence.

Que puis-je faire ? ou m'adresser pour une procédure judiciaire, ou éventuellement une expertise par un autre professionnelle ?

Merci d'avance pour vos réponses.

EDS